

AR Prefecture

046-214601767-20221128-20221185-DE
Reçu le 08/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 28 Novembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 11

Votants 11

Absent 01

Date de la convocation :

21 Novembre 2022

Date d'affichage :

21 Novembre 2022

OBJET :

Délibération N° 2022-11-85

Convention de servitude
avec Enedis - Occupation
du domaine public -
alimentation mairie/APC

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture

Le 08/12/2022

Et publication ou notification

Du 14/12/2022

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 28 Novembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau
Sébastien – Grimal Béatrice – Martinez Dimitri – Mas
Cédric - Mejecaze Jean Paul – Mézy Amandine – Serrau
Martial – Verbiguie Laurie -

Secrétaire de séance : Belin Jérôme

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que nous
avons reçu une convention de servitudes d'Enedis pour la
mise en place d'un coffret de raccordement électrique pour
la maison Courdès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
accepte la convention d'Enedis, et charge Monsieur le
Maire de signer tout document nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

